NOTE D'INFORMATION

OBLIFUTUR

Nature juridique
FCP

Société de gestion
WAFA GESTION

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP24007 en date du 16/01/2024.

NL

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **WAFA GESTION** sise à **416, rue Mustapha El Mâani, 21000 Casablanca** représentée par **M. Réda Hilali** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

WAFA GESTION
416, Rue Mustapha El Maani
Casablanca
Tél: 0522 45 38 38

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

NL

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **OBLIFUTUR**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000042384**
- Date et référence de l'agrément : **07/11/2023, GP23170**
- Date de création : **06/05/1999**
- Siège social : **416, rue Mustapha El Mâani, 21000 Casablanca**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **01er janvier** au **31 décembre**
- Apport initial : **1,000,000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **100** Dirhams
- Etablissement de gestion : **WAFA GESTION** sise à **416, rue Mustapha EL Mâani, 21000 - Casablanca** représentée par **M. Réda Hilali** en sa qualité de **Directeur Général.**
- Etablissement dépositaire : **Attijariwafa Bank** sis à **2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca** représenté par **M. Youssef ROUISSI** en sa qualité de **Directeur Général Délégué.**
- Commercialisateur :

Etablissement commercialisateur	Responsable à contacter	Téléphone
Wafa Gestion	M. Houssein BELCADI	0522 45 38 38

- Commissaire aux comptes : **A.SAAIDI & ASSOCIES** représenté par **Bahaa SAAIDI.**

NL

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Obligations MLT**
- Sensibilité min : **1.1 (exclu)**
- Sensibilité max : **5 (inclus)**
- Indice de référence : **100% MBI MT (Moroccan Bond Index Moyen Terme) publié par BMCE CAPITAL.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du fonds sera de générer une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence. Le FCP optera pour la gestion d'un portefeuille investissant principalement dans des produits de taux notamment des Bons du Trésor, titres de créance garantis par l'Etat, titres de créance négociables, obligations émises par des émetteurs publics et privés présentant des fondamentaux solides et offrant un rendement attractif selon les analyses de Wafa Gestion.**
- Stratégie d'investissement :

 Le FCP investira à hauteur de 90% minimum de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Obligations Moyen et Long Terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créance. L'investissement en actions, en certificats d'investissement, en droits d'attribution ou de souscription cotés à la Bourse de Casablanca et en titres d'OPCVM actions et diversifiés n'excédera pas 10% de l'actif net du FCP, tout en respectant la réglementation en vigueur. L'investissement en parts ou actions d'OPCVM, toutes catégories confondues, n'excédera pas 10% de l'actif net, tout en respectant la réglementation en vigueur. Le fonds pourra effectuer des opérations de prêts/emprunts de titres dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. Le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur. Enfin, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net en autres valeurs selon les conditions de la réglementation en vigueur.

 L'univers d'investissement du FCP OBLIFUTUR inclut les éléments ci-après:

 - **Bons du trésor ;**
 - **Titres de créances garantis par l'Etat marocain ;**
 - **Titres de créances négociables ;**
 - **Obligations ;**
 - **Obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation de paiement des coupons ;**
 - **Actions cotées à la Bourse de Casablanca ;**
 - **Certificats d'investissement cotés ;**
 - **Droits d'attributions ou de souscriptions cotés ;**
 - **Dépôts à terme ;**
 - **Titres d'OPCVM ; Titres de FPCT et d'OPCC ;**

 Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prise et de mise en pension.
- Durée de placement recommandée : **3 ans.**
- Souscripteurs concernés : **Institutionnels : Attijariwafa Bank.**

NL

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **02/07/1999**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire. Le vendredi de chaque semaine ou, si celui-ci est férié le premier jour ouvré suivant.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Affichage de la valeur liquidative dans les locaux de Wafa Gestion et publication dans un journal d'annonces légales selon une fréquence hebdomadaire.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions et selon les modalités ci-dessous :**
 - **Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Wafa Gestion.**
 - **Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues chaque jour du lundi au jeudi jusqu'à 16h et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative du vendredi suivant.**

 Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Affectation des résultats : **Capitalisations intégrale des résultats.**

 Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

NL

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale :
 - **Les commissions de souscriptions sont nulles.**

 - Commission de rachat maximale :
 - **Les commissions de rachats sont nulles.**

 - Cas d'exonération :
 - **Néant.**

- Frais de gestion :
 - **2% HT maximum l'an. Les frais de gestion sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou d'actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par la société de gestion de l'OPCVM. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque date de calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement. Les frais de gestion couvrent les charges suivantes (En HT) :**

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
(1) Frais de publications :	20 000 DHS
(2) Honoraires du commissaire aux comptes :	10 000 dhs
(3) Commissions de l'AMMC :	0,025%
(4) Frais du dépositaire :	0,00%
(5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle » :	3 600 dhs
(6) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel » :	Selon les conditions en vigueur.
Prestations de la société de gestion « WAFA GESTION » :	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)

NL